

## **LES ANNALES**

Épreuves de vocabulaire, orthographe, grammaire

## Explication de texte

(Il est demandé aux candidats de répondre aux questions après avoir lu le texte qui suit).

Chaque année dans le monde, 4 millions d'enfants meurent de diarrhée. Simplement parce qu'ils ont bu de l'eau pourrie. Le chiffre est énorme, inimaginable, mais tristement véridique. Parallèlement, les Nations unies estiment qu'un habitant de la Terre sur trois vit dans un pays souffrant d'une pénurie d'eau, un "stress hydrique", disent les spécialistes, et que cette proportion doublera dans vingt ans. Eau malsaine, eau de plus en plus rare, il y a de quoi sonner une nouvelle mobilisation planétaire (...).

Il pourrait sembler paradoxal que la planète bleue puisse manquer d'eau, mais n'oublions pas que les kilomètres cubes (1,36 milliard) de H<sub>2</sub>O qui l'imbibent sont salés à... 97,5 %. Et, sur les 2,5 % d'eau douce restants, 1,75 % sont gelés dans les calottes glaciaires de l'Antarctique, du Groenland et dans les glaciers de haute montagne. Il faut encore soustraire l'eau diffuse prisonnière du sol et des nappes phréatiques trop profondes pour être exploitées.

Finalement, les êtres vivants n'ont accès qu'aux 100 000 kilomètres cubes d'eau contenus dans les nappes aquifères, les lacs et rivières. Comme il n'est pas question d'épuiser ce précieux capital, l'humanité doit limiter ses prélèvements à la capacité de renouvellement de ce stock, c'est-à-dire aux précipitations. O, si chaque année 110 000 kilomètres cubes d'eau arrosent les continents, 70 000 s'évaporent aussitôt, laissant donc 40 000 kilomètres cubes rejoindre les cours d'eau ou s'infiltrer dans le sol. Soit la quantité d'eau contenue dans les lacs Baïkal, Tanganika et Victoria réunis. Finalement, seuls 6 250 kilomètres cubes d'eau douce sont réellement accessibles aux hommes qui n'en prélèvent, actuellement, que 1 600.

La marge peut paraître importante. Grave erreur : les experts ont vite fait de rappeler quelques vérités désagréables. Premièrement, la population terrestre ne cesse de s'accroître. Nous serons 3 milliards de plus d'ici à vingt ans.

Deuxièmement, l'élévation du niveau de vie dans le tiers-monde se traduit, et c'est heureux, par une augmentation de la consommation d'eau. Troisièmement, impuissant à réduire sa pollution, l'homme contamine de plus en plus les ressources aquatiques. Quatrièmement, enfin, rien n'est plus inégalement réparti à la surface de la Terre que l'eau ! La pluie ne tombe pas toujours à l'endroit où son besoin se fait le plus sentir. Ainsi la Chine reçoit deux fois moins de précipitations que l'Amazonie, alors que sa population est trente fois supérieure. Selon les Nations unies, 26 pays, riches de 250 millions d'âmes, reçoivent déjà moins de 1 000 mètres cubes de précipitations par an et par habitant, volume considéré comme le minimum vital. Et la situation ne fait qu'empirer. Autre motif d'inquiétude : le réchauffement de la Terre, dont on détermine encore mal la part imputable aux activités humaines, commence déjà à chambouler le régime des pluies. Inondations catastrophiques dans certaines régions, intensification de la sécheresse ailleurs (...).

Certes, les hommes se sont organisés pour lutter contre la sécheresse. Ainsi l'irrigation s'étend-elle, aujourd'hui, sur 250 millions d'hectares. Mais, peu à peu, l'arrosage artificiel montre ses limites. L'eau des fleuves n'est pas inépuisable. Trop de transfusions destinées aux cultures ont transformé certains flots puissants en ruisseaux anémiques avec toutes les conséquences écologiques néfastes qui en découlent : assèchement des zones humides, voire de lacs géants comme la mer d'Aral, ensablement des estuaires, salinisation des sols...

A défaut des fleuves, les agriculteurs se sont mis, depuis quelques années, à puiser comme des vandales dans les nappes phréatiques. Tant et si bien que certaines baissent dangereusement, augurant mal du futur (...). Christopher Ward, de la Banque mondiale, est très pessimiste : "Si l'exploitation des nappes se poursuit au même rythme, de grands pans de l'économie rurale pourraient disparaître en une génération".

L'industrie aussi a de plus en plus soif. Dès lors, les risques de guerre entre pays voisins, pour s'approprier l'eau d'un fleuve, d'un lac ou d'un aquifère souterrain mitoyens sont de plus en plus nombreux.

A l'échelon local, des milliers d'actes de guérilla opposent déjà agriculteurs, industriels et citoyens. Citons seulement ces paysans de Plachimada, au Kerala (Inde), qui, depuis avril dernier, menacent de démolir une usine de Coca-cola qui assèche et pollue leurs puits, les uns après les autres. Plus près de nous, dans le sud de l'Italie et en Sicile, avant qu'il se remette à pleuvoir, l'armée était obligée de protéger du vol les camions-citernes transportant de l'eau.

Non seulement l'eau devient rare, mais elle est également de plus en plus malsaine. Selon les Nations unies, 1,3 milliard d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable. D'innombrables municipalités, comme Hanoï au Vietnam et Denpasar à Bali recommandent à leurs administrés de faire bouillir l'eau du robinet avant de la boire.

Voilà bien la folie des hommes : le manque d'eau ne les empêche pas de la polluer par un flot sans cesse grossissant de rejets agricoles et industriels. Mais les plus sales sont encore les villes : les eaux usées de 2,6 milliards de personnes partent directement dans la nature sans traitement. Ainsi seules 87 grandes villes indiennes sur 3 119 épurent correctement leurs eaux d'égout et 209 partiellement (...).

Frédéric Lewino - Le Point, 30/09/02

## Questions

**1) Donnez la définition des mots et expressions suivants : (1 point par définition)**

- mobilisation planétaire
- capital
- Baïkal
- minimum vital
- anémiques
- vandales
- malsaine
- grossissant

- 2) Quel est le paradoxe souligné par le journaliste ? Comment s'explique-t-il ? (2 points)
- 3) Quels facteurs laissent prévoir une aggravation de la pénurie en eau douce ? (3 points)
- 4) Faites un résumé de l'article, en dix phrases maximum. (5 points)
- 5) Donnez un titre à cet article. (2 points)

## Vocabulaire, grammaire

### 1 - Exercices de grammaire et de vocabulaire :

#### Exercice n°1 : (1,5 points)

Mettez les verbes entre parenthèses au présent de l'indicatif :

- Vous (dire) vrai.
- Je sais ce que tu (valoir).
- Nous (se retenir) un peu.
- Il (acquiescer) de l'assurance.
- Elle me ( tutoyer).
- Nous (déménager) ce mois-ci.

#### Exercice n°2 : (1,5 points)

Chacune des phrases suivantes contient une incorrection. Trouvez-la et corrigez-la :

- Le car nous a ramenés à l'hôtel sans avoir vu le musée.
- Après avoir chanté tout l'été, la fourmi refusa d'aider la cigale.
- En vous remerciant, croyez, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

### **Exercice n°3 : (1 point)**

Le mot NE indique-t-il une négation dans les phrases suivantes :

- Il N'est pire sourd que l'indifférent
- Je craignais que mon travail NE fût mauvais
- Je fus moins touché que je NE m'y attendais
- Qu'est-ce qu'un livre si l'imagination NE travaille

### **Exercice n°4 : (2 points)**

Remplacez les subordonnées relatives par un adjectif de même sens :

- C'est là une faute qui ne peut être pardonnée.
- C'est une revue qui paraît tous les trois mois.
- Cet homme qui n'a aucune culture s'en contente.
- Voici une énigme qui n'a aucune solution.

### **Exercice n°5 : (2 points)**

Remplacez les pointillés par "quoique" ou "quoi que" selon le sens de la phrase :

- ..... il ne soit que lundi, je m'inquiète un peu.
- ..... ce puisse être, faites attention.
- Mon ami, ..... fort susceptible, ne se fâchera pas.
- Mon ami, ..... il arrive, sera là.

- Retrouvez dix fautes d'orthographe dans le texte suivant, soulignez-les et proposez-en la correction en dessous de chaque mot : (4 points)

Nous vivons actuellement une mutation donc les répercussions seront profondes sur nos modes de consommation de l'information : le passage d'une société d'information a une société de communication. La première débute avec l'imprimerie et se poursuit avec l'édition, les journaux et les magazines, la radio, le cinéma et la télévision.

Sa structure est pyramidale : l'information part du sommet pour atteindre la base, les acheteurs, qui la reçoivent de manière passive. Dans la société de communication, l'accent est mis sur les réseaux inter-personnels et l'accès sélectif aux informations. Chacun peut en être à la fois le producteur et le consommateur, grâce notamment aux nouvelles techniques. [...]

Au lieu de l'homogène adapté au plus grand nombre, c'est à une explosion de la variété que nous allons progressivement assister : pour tous ce qui pratiquent déjà la thélematique grand public, de nouveaux espaces sont à découvrir.

Joël de Rosnay - L'Expansion, 11 janvier 1985.

## Explication de texte

Hormis pour la première question, il est demandé aux candidats de répondre en faisant des phrases complètes. Par ailleurs, les questions ci-après ne visent pas à vérifier l'aptitude des candidats à recopier des parties de l'article mais leur capacité à comprendre le texte et à répondre, avec leurs propres mots, aux questions posées.

« Il faut sortir le plus vite possible de notre situation de surpopulation carcérale, sinon il sera très difficile de répartir les détenus selon des types d'établissements différents. Or nous avons besoin d'un système plus diversifié, que les prisons puissent s'adapter aux publics divers. » Joint hier par *Le Figaro*, Dominique Perben résumait ainsi sa politique pénitentiaire.

Dès sa prise de fonction, il y a deux ans et demi, le garde des Sceaux a lancé un important programme de construction. À l'horizon 2008 ou 2009, 13 200 nouvelles places de prison doivent ouvrir. Selon les dernières statistiques, 58 231 personnes étaient incarcérées en France au 1<sup>er</sup> jan-

vier 2005, pour une capacité d'accueil de 50 672 places. Le record avait été atteint en juillet 2004, où 63 652 personnes s'étaient retrouvées sous les verrous. « Les tribunaux continuant de condamner, le fait de refuser d'ouvrir de nouvelles prisons conduit à la surpopulation », réplique le garde des Sceaux à ses détracteurs.

Parmi tous les nouveaux établissements dont la construction a été décidée, les premiers à voir le jour, d'ici à la fin 2006, seront ceux consacrés aux mineurs. « Depuis deux ans, rappelle Dominique Perben, détenus majeurs et mineurs sont séparés dans des quartiers distincts. Depuis un an, les personnels de la Protection

judiciaire de la jeunesse entrent dans les quartiers de mineurs. Il y a désormais une continuité de suivi, la PJJ continuant de s'occuper d'un jeune même pendant son éventuelle incarcération. »

Un pas supplémentaire va être franchi avec les sept premiers établissements pour mineurs bientôt mis en service, dans lesquels travailleront à plein temps les personnels de la PJJ. Avant de se rendre lundi à Lavau, près de Toulouse, pour dévoiler la maquette d'un établissement pénitentiaire pour mineurs, ou EPM (*photo ci-contre*), Dominique Perben affichait sa volonté d'offrir grâce à ce nouveau type d'établissements « un véritable apprentissage » aux détenus mineurs.



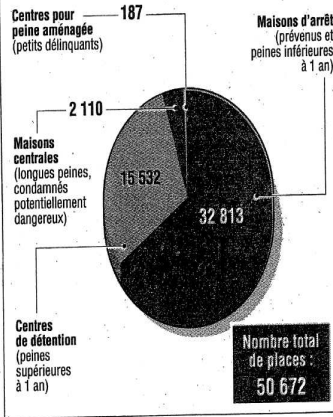
« Escalade ». Ce mot, dans le milieu pénitentiaire, pourrait prêter à sourire. Il revient pourtant dans les propos tenus, plus ou moins ouvertement, par des responsables du ministère de la Justice, des architectes, des ingénieurs, qui tous actuellement s'interrogent sur la mise en œuvre concrète de l'ambitieux programme de construction de prisons décadé par le garde des Sceaux, Dominique Perben.

Alors qu'une plus sévère pénalisation des fautes, pour de la délinquance routière par exemple, conduit de nouvelles catégories sociales vers l'univers carcéral, celui-ci n'a jamais été régi par des règles aussi rigides. La faute à cette « escalade » pratiquée par l'administration, qui n'a eu de cesse d'édictier plus de normes et de procédures afin de renforcer la sécurité des établissements pénitentiaires. Une logique qui a produit des résultats. Selon une indiscretion du ministère de la Justice, on ne s'est évadé que dix-sept fois l'année dernière. Et encore, sur ces dix-sept « belles », quatre seulement sont rangées dans la catégorie « par bris de prison », les autres s'étant produites hors les murs, lors de transferts ou pendant des visites à l'hôpital.

Puisqu'on ne s'évade plus guère, « il serait maintenant intéressant, suggère Guy Autran, architecte d'une multitude de prisons ces vingt dernières années, que l'administration pénit-

## Plus de 50 000 places au total

► Nombre de places actuelles par type d'établissement pénitentiaire



tentiaire conduite une étude pour vérifier si l'augmentation de la sécurité n'entraîne pas plus de suicides ». Vilipendé par certaines associations soucieuses du sort des détenus, cet architecte ne passe pas pour un laxiste. Mais il sent que « la paranoïa sécuritaire de l'administration augmente. Au début des années 80, se souvient-il, le premier projet de prison pour lequel j'ai concouru tenait en vingt pages. Aujourd'hui, le programme fonctionnel compte quelque 150 pages, et le programme technique pas moins de 400 ».

Dans une prison, tout est calibré. La hauteur du mur d'en-

ceinte (6 mètres minimum), la pente des toits (pour éviter que des mutins s'y réfugient), l'épaisseur des grilles, la largeur et la hauteur des couloirs, comme la taille des cellules : 10,5 mètres carrés, douche comprise, pour un détenu seul ; 13,5 mètres carrés pour deux. D'autres normes définissent les séparations entre les différents quartiers, leurs tailles, la place des différents postes de surveillance...

Ayant travaillé sur la conception de plusieurs programmes de construction de prison pour l'agence Quatre Plus, l'architecte Bruno Michel ne peut dévoiler les secrets de fabrication. Mais il parle de la résistance du béton,

de celle des portes, qui doivent supporter tant de coups de bélier, de l'acier, qui doit aussi répondre à certaines « sollicitations ». On comprend que les prisons soient toujours aussi bruyantes, car l'isolation phonique requiert l'emploi de matériaux absorbants, « mats », donc pros crits. Bruno Michel poursuit son énumération avec la définition des trajets, objets également de procédures très précises, et par les normes fixant « l'exigence de vue » (qui doit voir qui et quoi, à quel moment). Dernière procédure obligatoire : la visite d'hommes du Raid ou du GIGN. Les « superflits » testent toute nouvelle installation avant son ouverture. Eux aussi, indique Bruno Michel, « ont leurs secrets. Ils n'expliquent pas le comment ni le pourquoi, mais disent : là, on peut passer ». Dans le milieu pénitentiaire court ainsi l'histoire de cet agent qui, s'étant laissé enfermer dans une cour, a rejoint par la voie des airs des officiers qui l'ont réceptionné à l'extérieur de la prison, déconfits.

« Pour l'administration pénitentiaire, une seule évasion, c'est encore une de trop », confie un ingénieur, qui, à son tour, évoque l'« escalade sécuritaire ». Deux détenus s'échappent en hélicoptère ? Une norme tombe : toutes les cours seront équipées de fils d'acier. Antonio Ferrara est-il « libéré » par un commando qui attaque l'enceinte de la maison d'arrêt de Fresnes, en mars 2003 ? Nouvelle norme : le « glacis » autour des centrales doit être repoussé

jusqu'à 50 mètres du mur d'enceinte, avec des clôtures grillagées successives de 4 mètres de haut. « C'est sans fin », se lamente Guy Autran, qui commence à se poser des questions sur sa « liberté d'architecte ».

« Tout dépend de la tolérance de l'opinion face aux évasions », réplique un membre de la pénitentiaire. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette administration ne défend pas une logique par définition opposée à celle des architectes ou à celle des concepteurs de programmes carcéraux. A huis clos, ce petit monde dialogue. Ainsi émergent, forgés par l'administration, le concept de « sécurité adaptée », selon lequel il conviendrait de définir les prisons en fonction du profil des prévenus ou détenus. C'est que la sécurité maximale a un coût. Et sur ce point, les responsables du budget s'inquiètent d'une autre escalade : celle des prix.

## Questions

1) Expliquez les mots et expressions suivants dans leur contexte (ils sont surlignés dans le texte) : (5 points)

- Pénalisation des fautes
- Paranoïa sécuritaire
- Sollicitations
- Déconfits
- Glacis

2) Quels sont les deux axes majeurs de la politique pénitentiaire depuis deux ans et demi et comment se traduit-elle dans le domaine des détenus mineurs ? (3 points)

- 3) A quoi se réfère l'auteur lorsqu'il utilise le terme "escalade" et pourquoi est-ce que ce mot pourrait prêter à sourire ? (4 points)
- 4) Quelles sont les différents types d'établissements pénitentiaires et leurs occupants ? (4 points)
- 5) Est-ce que les prisons seront toutes bâties de la même manière à l'avenir et quel effet est-ce que cela aura sur les coûts ? (4 points)

## **Vocabulaire, grammaire**

### **1 - Exercices de grammaire et de vocabulaire :**

**- Relevez dans ce texte dix fautes d'orthographe, soulignez-les et proposez une correction au dessous de chaque mot : (4 points)**

Le journal, disait Hege, est la prière quotidienne de l'homme moderne. Pour poursuivre dans la même veine, cette prière quotidienne a été concurrencée et parfois menacé par ce qu'on a appelé la grande messe de l'information : les informations télévisés de 13 heures et surtout de 20 heures. De bons esprits, Marshall McLuhan, ont été jusqu'à annoncé la fin de la galaxie Gutenberg et l'avènement d'une civilisation d'images. La réalité est moins abrupte. La guerre de succession a tourné court. La presse résiste à l'offensive des ondes. Entre la télévision, la radio, la presse, une cohabitation s'est instaurée. Elle est fondée sur la complémentarité. On a calculé que les informations télévisées les plus complètes ne constituaient qu'une fraction très faible du journal imprimé le plus ramassé.

Jean d'Ormesson  
La fureur de lire la presse

(Fédération nationale de la presse française, 1711011992)

### **Exercice n°1 : (1 point)**

Mettez les verbes entre parenthèses au futur ou au conditionnel :

- Demain, j'(aller) la voir.
- Je (vouloir) aller en bord de mer.
- Je m'(ennuyer) si je n'avais pas d'amis.
- Je (préférer) que tu m'en parles avant.

### **Exercice n°2 : (1,5 points)**

Trouvez les antonymes des noms et adjectifs suivants :

- Antérieur :
- Polygamie :
- Hétérogène :
- Joindre :
- Sympathie :
- Légalité :

### **Exercice n°3 : (1 point)**

Donnez les adjectifs verbaux correspondant aux verbes suivants :

- Provoquer :
- Précéder :
- Intriguer :
- Négliger :

### **Exercice n°4 : (1,5 points)**

Complétez les pointillés par le pronom relatif qui convient :

- C'est le moment \_\_\_\_\_ la nuit est la plus froide.
- Le film \_\_\_\_\_ nous parlions hier va bientôt être projeté.
- Les livres \_\_\_\_\_ tu m'as prêtés sont extraordinaires. La personne tu fais allusion n'est pas en cause.
- Je vais réaliser un projet \_\_\_\_\_ je tiens beaucoup.
- C'est le port \_\_\_\_\_ étaient partis les navigateurs.

### **Exercice n°5 : (1,5 points)**

Accordez au pluriel les adjectifs suivants :

- Des robes (bleu marine) :
- Des voisins (jovial) :
- Des gants (écarlate) :
- Des endroits (idéal) :
- Des roses (bleu) :
- Des événements (fatal) :

### **Exercice n°6 : (1,5 points)**

Précisez si les noms suivants sont masculins ou féminins :

- astérisque :
- météore :
- armistice :
- amnistie :
- épigramme :
- en-tête :

## Explication de texte

**Il est demandé aux candidats de lire le texte et de répondre ensuite aux questions posées.**

Le langage des jeunes des cités peut faire rire. Il renforce aussi leur exclusion.

La phrase a jailli mécaniquement. C'était il y a deux mois, à Grenoble. Sihem, 14 ans, venait d'intégrer l'Espace adolescents, une structure d'accueil visant à rescolariser des jeunes de 14 à 21 ans en rupture de scolarité ou aux portes de la délinquance. Ce jour-là, la jeune fille butait sur un exercice. "Je suis trop une Celte !", s'est-elle alors exclamée. Interloqué, Antoine Gentil, son professeur, lui a demandé ce qu'elle voulait dire par "Celte" ? Et Sihem d'expliquer que, dans sa cité, le quartier de la Villeneuve, à Grenoble, ce mot était couramment utilisé pour désigner un (e) imbécile. Pourquoi et comment, à supposer qu'il soit orthographié de la même façon, a-t-il été détourné de son sens ? Sihem l'ignore. L'adolescente sait seulement qu'elle ne prononce plus beaucoup cette expression, en tout cas plus en classe. Elle veut "réussir dans la vie et avoir un métier" et espère reprendre bientôt une scolarité normale, commencer une formation, faire des stages. "Pour cela, il faut que j'apprenne à bien parler", reconnaît-elle.

L'Espace adolescents de Grenoble, placé sous la tutelle du Comité dauphinois d'action socioéducative (Codase), met justement l'accent sur le réapprentissage du langage. La plupart des adolescents qui arrivent ici présentent des difficultés, avec la langue française, à laquelle ils ont substitué une langue "des cités" souvent comprise d'eux seuls. "Nous essayons de les en détacher, le plus souvent par l'entremise de jeux, explique Marie-France Caillat, éducatrice au sein de la structure. [...] On arrive, comme ça, à faire changer leurs habitudes linguistiques. Mais ce n'est pas simple. Ces jeunes donnent l'impression d'être de véritables friches. On dirait que rien n'a été cultivé chez eux, qu'ils se sont constitués tout seuls."

Les enseignants et les éducateurs qui cohabitent dans cet établissement ne s'appliqueraient pas à sevrer ces jeunes de leur langage si celui-ci n'était pas devenu trop "encombrant" en dehors de leurs quartiers. Qu'on l'appelle "argot des cités", "parler banlieue" ou "langage des jeunes", ce jargon a été beaucoup étudié "culturellement". [...] Bernard Pivot a glissé des "meufs" dans une de ses dictées. Les dictionnaires ont même ouvert leurs pages à certains de ses mots, comme teuf, keum, keuf ou beur (et beurette), également tirés du verlan.

[...] Pas simple de chercher du travail, d'ouvrir un compte en banque ou de s'inscrire à la Sécurité sociale quand on ne possède que "350 à 400 mots, alors que nous en utilisons, nous, 2 500", estime ainsi le linguiste Alain Bentolila, pour qui cette langue est d'une "pauvreté" absolue. "Je veux bien qu'on s'émerveille sur ce matériau linguistique, certes intéressant, mais on ne peut pas dire "Quelle chance ont ces jeunes de parler cette langue !", objecte ce professeur de linguistique à la Sorbonne. Dans tout usage linguistique, il existe un principe d'économie qui consiste à dépenser en fonction de ce qu'on attend. Si je suis dans une situation où l'autre sait quasiment tout ce que je sais, les dépenses que je vais faire vont être minimales. En fait, "ça va sans dire". Et ai "ça va sans dire", pourquoi les mots ? Cette langue est une langue de proximité, une langue du ghetto. Elle est parlée par des jeunes qui sont obligés d'être là et qui partagent les mêmes anxiétés, les mêmes manques, la même exclusion, le même vide." Selon lui, "entre 12 % et 15% de la population jeune" utiliserait aujourd'hui exclusivement ce langage des "ticés"(cités).

Dans l'agglomération grenobloise, "un bon tiers des 800 jeunes que nous suivons sont confrontés à des problèmes d'expression, témoigne Monique Berthet, la directrice du service de prévention spécialisée du Codase. Et plus ça va, plus leur vocabulaire diminue. On voit souvent, dans nos structures, un jeune prendre le téléphone et demander abruptement : "Allô ?.... C'est pour un stage." A l'autre bout du fil, la personne doit alors deviner que son interlocuteur est un élève de troisième et qu'il sollicite un stage de découverte." Convaincre des jeunes de renoncer à leur argot, comme on le fait à Grenoble, relève du défi. "Ils sont très réticents quand on leur propose de revenir au b.a.-ba du français.

Il arrive même qu'ils nous jettent leur cahier à la figure, raconte Aziz Salin, conseiller technique au Codase et ancien adjoint au maire de Grenoble en charge de la prévention de la délinquance (1989-1995). Pour eux, parler bien ou mal, c'est anecdotique. On se doit pourtant de les convaincre qu'il n'y pas d'autre choix que de posséder le code commun général. C'est le seul moyen, pour eux, de sortir de leur condition. Ils sont condamnés à parler le français commun. Et leur peine, c'est l'école."

Est-ce un hasard si des spécialistes en prévention de la délinquance s'intéressent autant à cette "fracture linguistique" ? De la carence orale à la violence physique, le pas peut être rapide. "L'incapacité à s'exprimer génère de la frustration. Faute de mots, l'instrument d'échange devient alors la castagne. Et moins on est capable d'élaborer des phrases, plus on tape", poursuit Aziz Sahiri.[...]

Alain Bentolila a été témoin, lui, d'une scène de "passage à l'acte" encore plus symptomatique au tribunal de Créteil. Accusé d'avoir volé des CD dans un supermarché, un jeune se faisait littéralement "écraser", ce jour-là, par l'éloquence d'un procureur verbeux à souhait. "Le gars n'arrivait pas à s'exprimer, raconte le linguiste. Le procureur lui a alors lancé: "Mais arrêtez de grogner comme un animal !" Le type a pris feu et est allé lui donner un coup de boule. J'ai eu l'impression que les mots se heurtaient aux parois de son crâne, jusqu'à l'explosion. Quand on n'a pas la possibilité de laisser une trace pacifique dans l'intelligence d'un autre, on a tendance, peut-être, à laisser d'autres traces. C'est ce qu'a voulu faire ce gars en cassant le nez de ce procureur." Une "trace" chèrement payée: six mois de prison ferme.

Le plus étonnant, toutefois, dans cet idiome né au pied des HLM, est son succès loin des quartiers défavorisés. Des expressions comme "niquer sa race", "kiffer une meuf" ou "j'hallucine grave" s'enracinent dans les centres-villes. [...] La langue des cités présente une facilité linguistique assez enviable, qui peut devenir de l'ordre du modèle pour les classes moyennes. Ce qui est un échec - parler 350 mots quand il en faut 2 500 - devient alors un signe de reconnaissance et de regroupement. Il faut parler cette langue pour ne pas passer pour un bouffon ou un intello.

“Langage des exclus” désormais parlé par des non-exclus, cet argot serait-il en train de perdre son âme ? Non, car sa caractéristique est aussi de muer en permanence. Le parler urbain d’aujourd’hui n’a presque plus rien à voir avec la tchatche de la fin des années 1990. Le verlan serait ainsi en très nette perte de vitesse dans le processus de renouvellement du vocabulaire banlieusard. “On ne l’utilise pratiquement plus, car le verlan est passé dans le domaine public !”, s’amuse Franck, qui vit dans le quartier du Bois sauvage, à Evry. Avec sept autres jeunes de sa cité, Franck travaille sur l’élaboration d’un “lexique de la banlieue”. Depuis un an, ces garçons et filles de 16 à 22 ans aux parcours scolaires agités s’emploient à donner une définition et une étymologie à quelque 300 mots et expressions dûment sélectionnés. Les innovations les plus récentes figurent dans cet ouvrage, qu’ils espèrent publier en septembre.

“Bilingue”, Raphaël l’est aussi. Mais lui s’est volontairement “détaché” de cette langue des cités, au point de revendiquer un “BTS du bien parler”. Avec une trentaine de jeunes d’Hérouville-Saint-Clair, dans la banlieue de Caen, il a créé Fumigène, un magazine soigneusement réalisé et consacré à la “littérature de rue” et à la culture hip-hop. “On voulait casser les clichés persistants sur les jeunes des cités qui ne foutent rien de la journée, explique Raphaël, 23 ans. Nous aussi, les jeunes des quartiers, avons des idées et des opinions. Et, pour les exprimer, il n’y a pas d’autre solution que d’employer le langage académique. Des écrivains comme Faïza Guène et Rachid Djaïdani, qui viennent de la banlieue, ou des rappeurs comme Akhénaton, Oxmo Puccino et Kery James utilisent tous le langage du savoir. Parler la même langue que l’autre, c’est prendre ses armes pour gagner le combat. Les jeunes en ont conscience. Des expressions comme “le savoir est une arme” ou “les mots sont des balles” se font entendre de plus en plus dans les quartiers.”

Mais que valent les mots face aux clichés ? Il y a peu, Raphaël est allé présenter son magazine au responsable culturel d’une collectivité territoriale, dans l’espoir d’obtenir une subvention. Sans succès. « C’est trop bien écrit », lui a-t-on répondu.

Frédéric Potet, Le Monde, 18.03.2005



## Questions

1° Donnez une définition des mots et expressions suivants, qui sont soulignés dans le texte

(6 points: 1 point par mot):

- friche
- cohabitent
- ghetto
- b.a.-ba du français
- verbeux à souhait
- cliché

2° Donnez un titre à l'article (2 points)

3° Que désigne normalement le mot «Celte» et quelle signification lui ont donné certains jeunes gens de la banlieue de Grenoble? (2 points)

4° Pourquoi un jeune de banlieue a-t-il souhaité publier un magazine sur la culture dans les quartiers et face à quelle situation paradoxale un jeune de banlieue s'est-il trouvé? (2 points)

5° Pourquoi est-ce que de plus en plus de jeunes considèrent que le savoir est une arme et comment peut-on leur faire réapprendre le français «commun»? (3 points)

6° Quelles sont les conséquences du recours à un vocabulaire spécifique limité à environ 400 mots? (5 points)

## Vocabulaire, grammaire

### 1 – Vocabulaire et grammaire :

**- Relevez dans ce texte dix fautes d'orthographe, soulignez-les et proposez-en une correction au-dessous de chaque mot. (4 points)**

Le roman est précieux, plus encore aujourd'hui, ou il est menacé par la  
.....  
marée montante de l'information rapide, écrite ou non (le roman informe  
.....  
aussi, bien sur, mais il le fait souvent d'une manière subtile et imperceptible  
.....  
à l'insu du lecteur). Au plus profond de chacun de nous, on trouve encore  
le désir infantin de se faire raconter une histoire: chacun, dans sa vie, a des  
.....  
parenthèses de vacances (l'enfance, une maladie, la pansion) où l'on se met  
.....  
en congés de notre hâte coutumière, et qu'un bon roman peut remplir.  
.....  
Il importe peu qu'il soit classique ou expérimentale, pourvu que  
.....  
l'expérimentation ne nuise pas à la communication, à la  
.....  
transmission des faits et des images.  
.....

P. Levi, *Il nostro tempo*, 20/02/1972  
Dans *Conversation et entretiens*, P. Levi.

Exercice n°1 (2 points)

Chacune des phrases suivantes contient une incorrection. Trouvez-la et corrigez-la :

- Il se rappelle de cette histoire puisqu'il la raconte à ses amis.

.....

- Cette entreprise connaît des soucis pécuniers.

.....

- Il a su pallier à tous les problèmes qu'il a rencontrés.

.....

- Le bus a apporté des touristes japonais au pied de la Tour Eiffel.

.....

**Exercice n°2 (2 points)**

Dans les phrases suivantes, indiquez la fonction des mots ou groupes de mots soulignés.

- Nous qui sommes ses amis, ignorons son projet.

.....

- En partant, il m'a embrassée.

.....

- L'essentiel est que vous soyez là.

.....

**Exercice n°3 (1 point)**

Complétez les verbes suivants par la terminaison du conditionnel présent ou du futur simple de l'indicatif:

- Je (s'ennuyer) si je ne travaillais pas.

.....

- J'(aller) la voir demain.

.....

- Je (vouloir) aller en vacances.

.....

- Je (préférer) que tu m'en parles avant.

.....

**Exercice n°4 (1.5 point)**

Mettre au féminin les adjectifs suivants:

- Malin : .....
- Vengeur : .....
- Hébreu : .....

Indiquez si ces noms sont féminins ou masculins :

- Autodafé : .....
- Equivoque : .....
- Acoustique : .....

**Exercice n°5 (1.5 point)**

Complétez les mots suivants avec la lettre qui convient :

« i » ou « y » ?

- Histr... on
- C...mbale
- Dith... rambe

« s » ou « z » ?

- Ha...e
- Ma... ure
- Mi... aine

2007

## Explication de texte

La plupart des régimes autoritaires de la planète cherchent aujourd'hui à contrôler les informations auxquelles accèdent leurs internautes. Ils parviennent de mieux en mieux à purger le Web de celle qui les dérange, le plus souvent grâce à des technologies achetées à des entreprises américaines. Si l'on établissait un classement des censeurs du Réseau, la Chine serait sans conteste la championne du monde. Mais la compétition s'est faite plus rude ces dernières années. En matière de censure, chacun des pays de cette liste - qui est loin d'être exhaustive - a son style et sa tactique, mais tous n'ont qu'une idée en tête, garder le contrôle du jeu.

### La Chine championne du monde !

La Chine a été l'un des premiers Etats répressifs à comprendre qu'elle ne pourrait pas se passer d'Internet et qu'il lui faudrait donc parvenir à le maîtriser. C'est un des rares pays à avoir réussi à aseptiser son Réseau, le purgeant de toute information critique du régime, tout en le développant. Quelle est la recette miracle de ce géant de la censure ? Un savant mélange d'investissement, de technologie et de diplomatie.

Pékin a investi des dizaines de millions de dollars pour s'équiper des meilleures technologies de filtrage et de surveillance du Réseau. Son système de filtrage est basé sur une liste noire de sites, mise à jour en permanence. L'accès aux publications « subversives » - un concept extensif allant de la pornographie à la critique politique, en passant par les sites pro-tibétains ou favorables à l'indépendance de Taïwan - est ensuite bloqué au niveau des grands noeuds de connexion (backbones) du Net chinois. Mais les capacités de censure des autorités vont bien au-delà de la simple liste noire. Le pouvoir est également en mesure de bloquer automatiquement les sites où sont repérés certains mots-clefs suspects - par exemple massacre + tiananmen.

La Chine a ensuite mis en place des systèmes lui permettant de censurer quasiment en temps réel les outils de discussion sur le Net. En alliant une cyberpolice pléthorique - on parle de dizaines de milliers de « cyberflics » - à des logiciels de censure sophistiqués, elle a réussi à vider les forums de discussion, très actifs il y a quelques années, de toute contestation politique. Un message appelant, par exemple, à des élections libres, dispose d'une durée de vie d'une demi-heure maximum. Les blogs ont également attiré l'attention du ministère de l'Industrie de l'Information (MII). Ce dernier a ainsi passé un accord avec les outils de blog basés en Chine pour qu'ils censurent leurs utilisateurs. Résultat, un « post » sur le Dalai Lama apparaîtra criblé de trous, le logiciel de censure remplaçant par un espace vide tout mot jugé « illégal ».

Mais comment la Chine a-t-elle pu se doter d'un arsenal technologique aussi efficace, alors qu'elle ne disposait il y a 10 ans d'aucune entreprise majeure dans le domaine d'Internet ? Avec l'aide des grandes entreprises américaines du secteur, Cisco en tête. Pour avoir leur part du juteux marché chinois - déjà plus de 100 millions d'internautes - ces sociétés ont fermé les yeux sur l'usage qui était fait de leur technologie. Certaines ont même vraisemblablement collaboré directement à l'installation des systèmes de filtrage et de surveillance chinois. Pékin a même réussi à faire plier les grands moteurs de recherche étrangers. Yahoo ! a accepté il y a déjà plusieurs années de faire disparaître de sa version chinoise tous les résultats de recherche qui déplaisent au pouvoir. Google, qui s'y était longtemps refusé, semble aujourd'hui s'engager sur la même voie.

Enfin, la justice chinoise est sans pitié envers les éditeurs de sites qui ne respectent pas les consignes du Parti. 75 cyberdissidents sont actuellement emprisonnés pour avoir voulu diffuser une information indépendante sur le Réseau. Certains d'entre eux purgent des peines de plus de 10 ans.

Bref, avant de s'aventurer à créer un blog en Chine, mieux vaut se renseigner sur les consignes de sécurité à respecter. Chez ce champion du monde de la censure, les bloggers se doivent d'être malins et prudents.

### **Le Viêtnam : «dur sur l'homme»**

En matière de contrôle du Réseau, le Viêt-nam suit très scrupuleusement l'exemple chinois. Toutefois, bien qu'encore plus rigide d'un point de vue idéologique, il ne dispose pas des capacités économiques et technologiques de son voisin. Le pays s'est doté d'une cyberpolice, il filtre les contenus « subversifs » sur la Toile, surveille les cybercafés.

S'il existe toutefois un domaine dans lequel ce pays n'est pas à la traîne par rapport à la Chine, c'est bien la répression envers les cyberdissidents et les bloggers. Trois d'entre eux sont détenus depuis plus de trois ans pour avoir osé s'exprimer en faveur de la démocratie sur Internet.

### **La Tunisie: le modèle**

Le président Ben Ali, dont la famille dispose d'un monopole sur l'exploitation du Réseau, a mis en place un système très efficace de censure d'Internet. Toutes les publications de l'opposition tunisienne sont bloquées, de même que de nombreux sites d'information - comme le quotidien français Libération. Les autorités cherchent par ailleurs à dissuader les internautes d'utiliser des webmails, plus difficiles à surveiller que les comptes mails classiques (par Outlook, etc.). Accéder à Yahoo mail à partir d'un cybercafé tunisien peut prendre 20 minutes, et souvent se terminer par un message du type « délai de connexion dépassé » ou « page non trouvée ». Quant au site de Reporters sans frontières, inutile de le chercher sur le Web tunisien.

Malgré cela, la Tunisie reçoit les louanges de la communauté internationale pour sa gestion d'Internet. C'est en effet ce pays qui a été désigné par l'Union internationale des télécommunications (UIT), organisation du système des Nations unies, pour accueillir le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), en novembre 2005. La Tunisie comme modèle de développement du Net... L'idée fait froid dans le dos.

### **L'Iran capable du pire**

La censure du Réseau n'est pas l'apanage des régimes communistes d'Asie. Les systèmes de filtrage iraniens se sont également nettement améliorés ces dernières années. Le ministère de l'Information se targue aujourd'hui de bloquer l'accès à des centaines de milliers de sites. Les mollahs iraniens s'attaquent en priorité aux contenus touchant de près ou de loin à la sexualité mais ne tolèrent pas non plus les sites d'information indépendants.

Si Téhéran est capable du pire en matière de censure, il détient également le record de bloggers interpellés et emprisonnés de l'automne 2004 à l'été 2005 : près d'une vingtaine d'entre eux sont passés par les geôles du pays pendant cette période ; trois d'entre eux s'y trouvaient encore au 1er septembre 2005.

### **Cuba la légende**

On savait le régime cubain expert en matière d'écoutes téléphoniques, on le découvre également performant en matière d'Internet. Le modèle chinois, développer Internet tout en le contrôlant, étant trop coûteux, Fidel Castro a choisi une méthode plus simple pour assurer son emprise sur ce médias il a tout simplement tenu à l'écart du Réseau la quasi-totalité de sa population. A Cuba, accéder au Réseau est un privilège auquel très peu ont droit et qui nécessite une autorisation expresse du Parti unique. Même si on parvient à se connecter à la Toile, le plus souvent de manière illégale, c'est de toute façon à un Internet ultra-censuré qu'on accède. Bien peu savent pourtant que Cuba est l'un des pays les moins connectés du monde au Réseau, et que l'information en ligne y est aussi sévèrement contrôlée que dans les médias traditionnels. Pourquoi cet aveuglement? Peut-être en raison du mythe encore tenace lié à la révolution cubaine.

### **L'Arabie saoudite droit au but**

En Arabie saoudite, la censure du net est affichée et revendiquée par les autorités. Pas de « page introuvable », comme en Chine, lorsqu'on tente d'accéder à un site interdit, mais un message clair indiquant que le site a été bloqué par les filtres officiels. L'agence gouvernementale chargée d'« assainir » le Web, 'Internet Service Unit (ISU), est fière d'annoncer qu'elle bloque près de 400 000 sites. Elle a même mis en place un formulaire en ligne permettant aux internautes de proposer de nouvelles pages Web à censurer. Selon les termes de ISU, l'objectif du filtrage est de « préserver les citoyens de contenus offensant ou violant les principes de la religion islamique et les normes sociales »

On note d'ailleurs que, là encore, c'est une entreprise américaine, Secure Computing, qui a vendu à l'Arabie saoudite son système de filtrage.

### **L'Ouzbékistan: le feinteur**

« Il n'existe aucune possibilité de censurer l'Internet du pays » a déclaré, en juin 2005, le ministre de l'Information ouzbek. Une telle affirmation fait sourire dans un pays où tous les sites d'opposition sont inaccessibles et où les journalistes en ligne sont régulièrement victimes de menaces et d'agressions.

Julien Pain

*Responsable du bureau Internet et Libertés de Reporters sans frontières*

### **Questions**

Les candidats devront s'attacher à répondre aux questions suivantes en utilisant leurs propres mots et non en recopiant des parties du texte.

1) Définissez les mots et expressions suivants dans leur contexte. (6 points)

exhaustive  
aseptiser  
cyberpolice pléthorique  
apanage  
se targue  
bloggers

2) Résumez la politique chinoise en matière d'Internet. (4 points)

3) Donnez un titre à cet article. (2 points)

4) D'après vous, la censure instaurée par les Etats peut-elle être efficace ?  
(4 points)

5) Pensez-vous que l'Internet est un vecteur efficace de la modernisation de l'Administration? (4 points)



## Vocabulaire, grammaire

### 1 – Vocabulaire et grammaire :

**Relevez dans ce texte dix fautes d'orthographe, soulignez-les et proposez-en une correction au-dessous de chaque mot (5 points).**

« Si, dans le nombre infini de choses qui sont dans ce livre, il y en avait quelque une qui, contre mon attente, put offensé, il n'y en a pas du moins qui y ait été mis avec mauvaise intention. Je n'ai point naturellement l'esprit désaprobateur. Platon remerçait le ciel de ce qu'il était né du temps de Socrate; et moi, je lui rend grâces de ce qu'il m'a fait naître dans le gouvernement où je vis, et de ce qu'il a voulu que j'obéisse à ceux qu'il m'a fait aimer. Je demande une grâce que je crains qu'on ne m'accorde pas c'est de ne pas juger, par la lecture d'un moment, d'un travail de vingt années ; d'approuver ou de condamner le livre entier, et non pas quelques phrases. Si l'on veut chercher le dessein de l'auteur, on ne le peut bien découvrir que dans le dessein de l'ouvrage. J'ai d'abord examiné les hommes, et j'ai cru que, dans cette infinie diversité de lois et de moeurs, ils n'étaient pas uniquement conduit par leurs fantaisies.

J'ai posé les principes, et j'ai vu les cas particuliers s'y plier comme d'eux-mêmes, les histoires de toutes les nations n'en être que les suites, et chaque loi particulière liée avec une autre loi, ou dépendre d'une autre plus générale.

Quand j'ai été rappelé à l'antiquité, j'ai cherché à en prendre l'esprit, pour ne pas regarder comme semblable des cas réellement différents, et ne pas manquer les différences de ceux qui paraissent semblables. Je n'ai point tiré mes principes de mes préjugés, mais de la nature des choses.

**Montesquieu (1 689-1755), *De l'Esprit des lois* (1748), Préface**

**Exercice 1 (2 points) - Trouvez les antonymes des mots suivants :**

- équivoque
- homogène:
- constitutionnel
- égalitaire

**Exercice 2 (2,5 points) - Un certain nombre de verbes intransitifs ou pris intransitivement se conjuguent au passé, tantôt avec « avoir », tantôt avec « être ».**

**Conjugez les verbes entre parenthèses au passé.**

- 1 - Les actions de cette société (monter) cette année.
- 2 - Le cri de son peuple (monter) jusqu'à lui.
- 3 - Je (passer) par là en 1990.
- 4 - Je (passer) courageusement de Bretagne en Provence
- 5 - Les animaux (descendre) du navire à l'issue de la traversée.

**Exercice 3 (2,5 points) - Accordez le participe passé :**

- I** - Un défilé de menues pensées que j'ai (croire) étrangérées
- 2 - Tous ceux qu'il avait (faire) grands
- 3 - Une réelle admiration lui venait pour cette femme qu'il avait (croire) une petite bourgeoise.
- 4 - La foule d'hommes que j'ai (voir).
- 5 - Une foule d'hommes que j'ai (voir).

# Concours interne :

2003

Chargé(e) de délivrer les autorisations d'utiliser les services de la valise diplomatique, vous préparez une réponse négative à la demande ci-jointe, en vous appuyant sur les documents fournis afin de justifier votre refus.



Catherine  
Didier  
56000 - VANNES

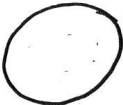


3435

②

- 8 OCT. 2002

Tél : @wanadoo.fr



à  
Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères  
Sous-Direction du courrier et de la  
valise diplomatique et des transports  
37, Quai d'Orsay  
75700 - PARIS 07 SP

Monsieur le Directeur,

Nous nous permettons aujourd'hui de vous adresser ce courrier, car nous arrivons maintenant à la phase de réalisation d'un projet personnel : un voyage trans-africain en train Alexandrie - Le Cap, ou un retour sur les traces de Cécil Rhodes.

Mais permettez-nous de nous présenter :

Catherine est journaliste professionnel au Télégramme du Morbihan à Vannes et Didier employé à la préfecture du Morbihan.

Ce voyage ne se situe pas tout à fait dans un cadre touristique, puisque nous avons l'intention d'en ramener un diaporama, mais également de nous lancer dans la rédaction d'un livre relatant notre expérience. Notre départ est prévu au 1er mai 2003,

Dans ce cadre, nous souhaitons pouvoir bénéficier des services de la valise diplomatique

En effet, et avec votre autorisation, nous aimerions faire acheminer dans les différentes ambassades des pays que nous allons traverser (Soudan, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Botswana), et à notre nom, après avoir bien entendu informé les ambassades en question, un petit colis contenant au plus une vingtaine de pellicules photos. De même, nous aimerions pouvoir bénéficier de la démarche inverse pour faire rentrer en France les premières pellicules, ainsi que nos notes sur le voyage au fur et à mesure de leur rédaction.

En espérant que vous voudrez bien donner une suite favorable à notre requête, et dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Catherine

Didier

2005

Affecté à la Direction des Ressources Humaines, Sous-Direction des Emplois et Carrières, il vous est demandé, à l'aide des documents joints, de rédiger la lettre administrative de réponse aux questions posées par M. Pierre.

Madame, Monsieur,

J'envisage de me présenter au concours pour l'accès au corps des Adjointes administratifs de Chancellerie du Ministère des Affaires étrangères.

Toutefois, j'aimerais disposer de quelques informations sur les perspectives de carrière qui me seraient offertes, et plus particulièrement sur les moyens d'être promu dans le grade ou d'accéder au corps supérieur.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

J. Pierre

2006

Vous êtes le/la secrétaire du Chef du Protocole du Ministère des Affaires étrangères. Faisant suite à la note verbale de l'ambassade de Hongrie en date du 9 avril 2006, le Chef du Protocole vous demande de lui préparer une lettre de réponse (vingt à trente lignes manuscrites) à sa signature, adressée au nouvel ambassadeur de Hongrie M. Peter KAROLY. Il vous précise oralement que M. KAROLY présentera ses Lettres de créance le 30 avril 2006 à 16h30.

AMBASSADE DE HONGRIE  
EN FRANCE

-----

Réf.note verbale 122/06

L'Ambassade de Hongrie en France présente ses compliments au Ministère des Affaires étrangères, Service du Protocole.

M. Peter KAROLY, nouvel ambassadeur de Hongrie, est arrivé en France le 7 avril dernier. Il souhaite pouvoir prendre ses fonctions le plus rapidement possible et pour cela il souhaiterait connaître les modalités de présentation de ses Lettres de créances au Président de la République, à l'occasion de la cérémonie prévue au Palais de l'Élysée le 30 avril 2006.

L'ambassade de Hongrie en France remercie le Ministère des Affaires étrangères de bien vouloir lui transmettre toutes les informations nécessaires et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération.

Paris, le 9 avril 2006

Ministère de Affaires étrangères  
Service du Protocole  
37 quai d'Orsay  
75007 Paris

2007

Sujet :

Vous servez au bureau de la Formation à la Direction des Ressources Humaines.

Le Chef de bureau vous demande de répondre à la lettre suivante envoyée par M. Dupont, étudiant à Aix-en-Provence, au sujet d'une demande de stage.

Votre réponse que vous rédigerez à l'aide des documents ci-joints, ne devra pas dépasser 40 lignes manuscrites.

Aix-en-Provence,  
le 15 mars 2007

Madame, Monsieur

Etudiant en 3<sup>ème</sup> année de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, je souhaiterais effectuer un stage à l'ambassade de France aux Etats-Unis ou, à défaut, dans un des consulats dans ce pays.

Mon projet est en effet de m'orienter vers une carrière internationale.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me fournir toutes informations utiles à ce sujet.

Dois-je me mettre directement en rapport avec l'ambassade de France à Washington ?

Pourriez-vous également me préciser si, dans l'hypothèse où ma candidature serait acceptée, je pourrais bénéficier d'une aide financière, notamment pour le logement ?

Je vous remercie par avance et vous prie, Madame, Monsieur, de bien vouloir agréer, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M. Jean Dupont  
18 Cours Mirabeau  
Aix-en-Provence